

Affiché le





CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 14 novembre 2019

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel

ETAIENT PRESENTS:

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, Mme Abomangoli, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, Mme Labbé, Mme Laroche, M. Bluteau, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, Mme Lagarde, M. Prudhomme, Mme Saïd-Anzum, Mme Attia, M. Ayyadi, Mme Choulet, Mme Dellac, Mme Denis, M. Kergoat, M. Kern, Mme Paul, M. Chabani

ÉTAIENT EXCUSES:

Mme Derkaoui donnant pouvoir à M. Bedreddine

Mme Valleton donnant pouvoir à Mme Paul

Mme Maroun donnant pouvoir à M. Hervé

M. Chevreau donnant pouvoir à M. Prudhomme

M. Beaudet donnant pouvoir à Mme Labbé

M. Fourcade donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum

Mme Piétri donnant pouvoir à Mme Coppi

ÉTAIENT ABSENTS:

M. Hanotin, M. Taïbi, Mme Cerrigone, M. Monany, Mme Magrino





Reçu en préfecture le 18/11/2019

Affiché le





Délibération n° 2019-XI-46 du 14 novembre 2019

RAPPORT 2019 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE DÉPARTEMENT

Le conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2014-873 du 4 août 2014 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique,

Vu le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

Considérant que le décret susvisé prévoit un rapport relatif au bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle qui décrit les orientations pluriannuelles, les politiques menées par le département et présente les actions conduites,

Considérant qu'en application de la loi susvisée, le président du conseil départemental présente à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le département,

Les commissions consultées,



Envoyé en préfecture le 18/11/2019

Reçu en préfecture le 18/11/2019

Affiché le

ID: 093-229300082-20191114-2019_11_046-DE

après en avoir délibéré,

- DONNE ACTE à M. le président du conseil départemental de la présentation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le département.

> Pour le président du conseil départemental et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstention(s): 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent	Certifie que le présent acte est
		acte, le	devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.